

22 mai 2021 -11:03

Appartient à Conseil des ministres du 21 mai 2021

## Assentiment à deux actes internationaux conclus avec les États-Unis relatifs au précontrôle dans le domaine du transport aérien

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à deux actes internationaux conclus avec les États-Unis relatifs au précontrôle dans le domaine du transport aérien.

Concrètement, il s'agit de l'assentiment aux accords suivants faits à Bruxelles le 28 septembre 2020 :

- l'accord entre la Belgique et les États-Unis relatif au précontrôle dans le domaine du transport aérien
- l'accord entre la Belgique et les États-Unis sur la sûreté de l'aviation civile pour les opérations de précontrôle à Brussels Airport

Le précontrôle est une procédure par laquelle les passagers d'une compagnie aérienne sur un vol précontrôlé à destination des États-Unis passent par un contrôle de l'immigration et des douanes américaines à l'aéroport de départ.

Les passagers gagnent du temps à l'arrivée car il n'y a plus de contrôle à l'aéroport de destination. Pour Brussels Airport et les compagnies aériennes belges (dont Brussels Airlines), ce contrôle offre un avantage concurrentiel sur le marché transatlantique. Il renforce la connectivité et la position internationale de notre capitale, répondant ainsi à un intérêt belge objectif.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères,  
des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions  
culturelles fédérales  
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<https://wilmes.belgium.be>  
[sophie.wilmes@diplobel.fed.be](mailto:sophie.wilmes@diplobel.fed.be)

Steve Detry  
Porte-parole (FR)  
+32 473 56 77 04  
[steve.detry@diplobel.fed.be](mailto:steve.detry@diplobel.fed.be)

Elke Pattyn  
Porte-parole (NL)  
+32 479 33 51 48  
[elke.pattyn@diplobel.fed.be](mailto:elke.pattyn@diplobel.fed.be)